

## FICHE TECHNIQUE

### STYRO LIGHT FORME®

#### DESCRIPTION DU PRODUIT :

Billes de polystyrène expansé, spécifiquement calibrées et traitées

#### COMPOSITION TYPE :

Le polystyrène expansé est fabriqué à partir d'un homopolymère de styrène contenant du pentane comme agent d'expansion

#### CARACTERISTIQUES GENERALES DU PRODUIT :

Granulométrie 2.5 - 4 mm  
Masse volumique apparente 13 kg/m<sup>3</sup>

#### FORMULES D'ORIENTATION :

Désignation (1)	Ciment	Sable	Bétocarb® (2)	Eau	STYRO LIGHT FORME®	Rc 28 jours
	kg	kg	kg	litre	litre	MPa
550	300	100	100	170	800	>2
950	300	560	100	170	600	>7
1200	300	910	100	170	400	>12
1400	300	1200	100	210	200	>15

(1) masse volumique réelle cible ( $\pm 10\%$ )

(2) une autre addition minérale peut être réalisée sous réserve de vérifier sa régularité

Les formules sont données à titre indicatif. En fonction de ses matériaux, il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la densité et le rendement volumique de la formule. Les bétons allégés de STYRO LIGHT FORME® de masse sont particulièrement utilisés comme matériau de ravaillage. Pour d'autres applications, telles que les chapes et formes de pente, se reporter aux exigences du bureau de contrôle et/ou aux spécifications du CCTP.

#### CONDITIONNEMENT STANDARD :

Sacs en polypropylène tressé de 200 litres ou 500 litres

Nous conseillons l'utilisation des produits dans un délai de 6 mois après la date d'achat.

Les produits doivent être stockés dans un endroit frais et sec, à l'abri des intempéries, du gel, de l'eau et du soleil

Les informations contenues dans la présente fiche technique ne concernent que le produit spécifiquement mentionné et son utilisation. Les informations fournies au travers du présent document se basent sur des données techniques fiables ; toutefois COLLET SAS ne fournit aucune garantie d'exhaustivité ou d'exactitude de ces informations, et COLLET SAS n'assume aucune responsabilité résultant de leur utilisation ou vis-à-vis de toutes réclamations, préjudices ou dommages subis par un tiers. Toute personne recevant ces informations doit exercer son jugement propre en ce qui concerne leur utilisation appropriée et il incombe à l'utilisateur d'évaluer, avant toute utilisation, si le produit convient (y compris en matière de sécurité) à l'usage particulier auquel il le destine.